

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE311 Séminaires: Transversal			
Code	SOCM3B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignantes: Laurence Charon, Marie Debiève

Les séminaires d'intégration professionnelle permettent aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises via les cours professionnalisants développés pour les 3 blocs (cours de journalisme, de relations publiques et d'animation socio-culturelle). En équipe, ils sont amenés à concevoir des projets et à réaliser des outils de communication avec rigueur et créativité pour un, voire plusieurs, secteur(s) : journalisme, animation socioculturelle et relations publiques.

Ces séminaires préparent les étudiants au stage de dernière année et à la pratique professionnelle en général. Ils vont devoir mener des projets proches de la réalité de terrain.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information

Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

- 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
- 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
- 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
- 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
- 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
- 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B11A Ateliers et séminaires d'intégration professionnelle 75 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B11A Ateliers et séminaires d'intégration professionnelle 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2019-2020 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers et séminaires d'intégration professionnelle			
Code	23_SOCM3B11A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignantes: L. Charon, M. Debiève

En Bloc 3, les étudiants sont amenés à concevoir en équipe un projet de communication, intégrant les aspects journalistiques, culturels et de l'éducation permanente et des relations publiques. Ce projet permettra aux étudiants de consolider leurs compétences en termes de créativité et rigueur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- De concevoir un projet créatif et original.
- Travailler en équipe en concevant, planifiant et concevant un projet et en réalisant des supports de communication dans le domaine des relations publiques, du journalisme et de l'animation socio-culturelle.
- Partager leur avis avec des professionnels invités en argumentant leur point de vue.
- Défendre leur projet ou support de communication lors d'une présentation orale professionnelle.
- Concevoir et rédiger un dossier écrit, professionnel tant en termes de contenus que de forme.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A titre d'exemples (en fonction du porteur de projet) :

- Créativité et le rôle essentiel de l'animateur dans la démarche créative
- Plan de communication
- Relations presse
- Conception d'un événement
- Réalisation d'outils et supports de communication mêlant des aspects journalistiques, d'animation socioculturelle et de relations publiques

Démarches d'apprentissage

Une thématique fait l'objet d'une démarche d'apprentissage et d'évaluation :

- Travail de groupes et une approche par projet
- Intervention de personnes de l'extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement personnalisé, et par groupe de travail, des 2 enseignantes pendant les 10 journées de cours. Evaluation formative pendant la durée du projet (rencontres prévues avec chaque groupe d'étudiants et à préparer par chaque groupe d'étudiant). Evaluation, avec retour aux étudiants, faite à la fin du module.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- Présentation PowerPoint
- Syllabus portant sur les techniques de créativité, le plan de communication et l'événementiel.
- Notes postées sur Connected
- Matériel technique (caméras, micro, ...) mis à disposition par l'école
- Consignes précises du travail et des modalités d'évaluation postées sur Connected

Ces consignes ont par ailleurs été expliquées oralement aux étudiants le 1er jour du séminaire et remises via une note écrite.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Comme indiqué dans les consignes précises du travail publiées sur Connected et annoncées oralement aux étudiants lors de la 1ère journée du séminaire, **la présence à toutes les journées de séminaire transversal est obligatoire**, en ce compris la journée ISTC du 8/11/2019. Chaque absence constatée et non justifiée fera l'objet d'une pénalité de 5 points sur 20 dans la partie individuelle de l'évaluation.

Le détail de la ventilation des points est indiquée dans les consignes précises du travail (publiées sur Connected et remises, par écrit, aux étudiants lors de la 1ère journée du séminaire transversal).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Etant donné l'importance du travail en équipe, qui fait partie des compétences visées dans ce séminaire transversal, toute absence à plus d'une semaine du séminaire transversal entrainera une non validation.

Le séminaire transversal est donc non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).